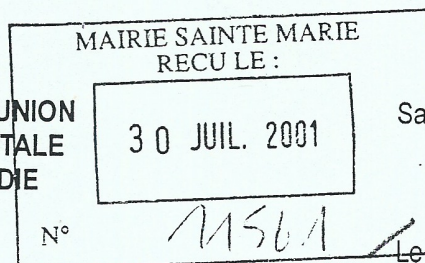


DEPARTEMENT DE LA REUNION
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES SERVICES D'INCENDIE
ET DE SECOURS



Saint-Denis, le 26 JUIL. 2001

6ème bureau : Service Prévention

Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours

Affaire suivie par : ADC RIVIERE Michel
Tél. : 0262 90 76 29
Télécopie : 0262 90 76 60

à

Référence : MR/NB.SD/2001/N° 10756

Monsieur le Maire
de la Commune de Ste Marie
B.P. 6
Rue de la République
97438 SAINTE MARIE

Objet : Aménagement d'une Ferme-Auberge : Mme MAILLOT Edith

Permis de Construire . : PC9741801A0155
Adresse : 10 chemin, du Coteau Rouge Beaumont les Hauts
Référence cadastrale . : AL75
Pétitionnaire..... : MME MAILLOT Edith

REF : Votre courrier du 20/06/2001 reçu le 26/06/2001 – n° 10689.

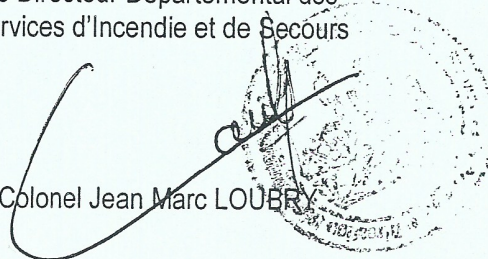
P.J. : Dossier + Avis de la commission de sécurité.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le projet en cause a été examiné par la
Sous-Commission ERP/IGH lors de sa séance du Vendredi 6 Juillet 2001.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du rapport y afférent.

Le Directeur Départemental des
Services d'Incendie et de Secours

Colonel Jean Marc LOUBRY



COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE
DE LA SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE

Sous-Commission ERP/IGH

Secrétariat du service Prévention
de la DDSIS

Séance du Vendredi 6 Juillet 2001

DOSSIER N° 10

OBJET : Aménagement d'une Ferme-Auberge : Mme MAILLOT Edith

Adresse..... : 10 chemin, du Coteau Rouge Beaumont les Hauts STE MARIE
Pétitionnaire..... : MME MAILLOT Edith

REFERENCES :

Permis de Construire : PC9741801A0155
Références cadastrales : AL75

PIECES PRESENTEES :

- Engagement relatif au respect des règles générales de construction prises en application du chapitre 1^{er}, du livre 1^{er} du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité.
- Notice de sécurité
- Déclaration d'effectifs établie par :
- Plans de situation
- Plans de masse
- Plans de niveaux
- Plans de coupes
- Plans de façades
- Plans de détails
- Plans de VRD

Description :

Le projet concerne l'aménagement d'une Ferme-Auberge dans un bâtiment existant. Il s'agit d'un bâtiment en dur à R+1 qui comprend :

Au RDC :

- 1 garage de 102,38 m2.
- 1 local stockage bois de 7 m2.
- 1 aire de préparation de légumes de 5 m2.
- 1 chambre froide de 4,25 m2.
- 1 salle de préparation de 10,26 m2.
- 1 local plonge de 7 m2.
- 1 cuisine de 14,74 m2.
- 1 local stockage vaisselle de 9 m2.
- 1 bloc sanitaire de 4,89 m2.
- 1 Local stockage mobilier de 9.94 M2.
- 1 bureau de 9.94 m2.
- 1 zone public de 60 m2.
- 1 zone public de 128 m.

Au niveau combles :

- 2 chambres de 11.76 m2 et 13.35 m2.

Effectif des personnes reçues :

Personnel : 04

Public : 188

Total : 192

Etablissement du type : N de 5ème catégorie

avec des activités annexes de types :

Réglementation appliquée :

arrêts du :

25 Juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

21 Juin 1982 portant approbation des dispositions particulières du type N (Restaurants et débits de boissons).

22 Juin 1990 portant approbation des dispositions particulières aux établissements de 5ème catégorie.

Propositions de prescriptions :

1. Installer les vitrages conformes au DTU 39.1/39.4.
2. Veuillez à ce que les nez de marches soient antidérapants.
3. Equiper tous les escaliers de mains courantes.
4. Préciser quel est le volume de la réserve d'eau.

Avis proposé par le rapporteur :

☒ FAVORABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE LA
SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE

Sous-Commission ERP/IGH

P R O C E S V E R B A L

Le Vendredi 6 Juillet 2001, la Sous-Commission ERP/IGH a procédé à l'examen du :

☐ dossier : PC9741801A0155

Etablissement : Ferme-Auberge de Mme MAILLOT Edith 10 chemin, du Coteau Rouge Beaumont les
Hauts STE MARIE.

Elle a émis l'avis suivant :

AVIS DE LA COMMISSIONS DE SECURITE		
☒ FAVORABLE	☒ AVEC RECOMMANDATIONS	☐ SANS RECOMMANDATIONS
☐ DEFAVORABLE	Commentaire	
	NOM ET QUALITE	SIGNATURE
LE PRESIDENT	J. NOGEL	